

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2021

---

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS214

présenté par  
Mme Janvier

-----

### ARTICLE 32 BIS

Compléter l'alinéa 4, par les mots :

« et autorisent la tenue de missions sur place ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rétablir les missions d'audit et d'évaluation de la CNSA prévues par l'article 32 *bis* adopté par l'Assemblée nationale en première lecture.